

ASSOCIATION CANSP

CLUB AQUATIQUE ET NATATION A SAINT FARGEAU PONTIERRY

185 Avenue de Fontainebleau - 77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

Récépissé de déclaration en Préfecture de Seine et Marne N° W772001154

cansp.natation@gmail.com

En date du 26 août 2020 à 18h 30, conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la salle Ginette Rivière à Saint Fargeau Pontierry. Etaient présents ou représentés 12 adhérents.

Le quorum n'étant pas atteint, attente de 15 minutes et réouverture à 18h 45

Le Président, Jean-Luc BARBET, ouvre la séance et soumet au vote l'ordre du jour :

- Rapport moral 2017/2018
- Rapport financier 2017/2018
- Bilan sportif 2017/2018
- Rapport moral 2018/2019
- Rapport financier 2018/2019
- Bilan sportif 2018/2019
- Nouvelle élection complète des membres du conseil d'administration
- Aucune question n'a été soumise à l'assemblée générale

Le mot du Président :

Le Président explique qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis 3 ans car les comptes n'étaient pas clôturés mais étaient tenus. (suite à la question d'un adhérent). Depuis l'embauche d'une comptable fin 2018, les comptes ont pu être clôturés.

Le Vice Président, Chantal RIVET, présente la nouvelle comptable du club : Nancy KOUTCHINSKI, qui remplace Chantal VAREILLAUD, partie en Province.

Le Président donne lecture du rapport moral 2017/2018 en pièce jointe qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

La trésorière donne lecture du rapport financier 2017/2018 en pièce jointe qui est mis au vote et adopté à l'unanimité. Suite à la question d'un adhérent concernant l'absence de subvention, il est précisé que sans assemblée générale il ne peut y avoir de subvention mais le prêt de la structure piscine à l'association représente une subvention indirecte très importante.

Un entraîneur, membre du bureau, donne lecture du rapport sportif 2017/2018, en pièce jointe, qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Le Président donne lecture du rapport moral 2018/2019 en pièce jointe, qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

La trésorière donne lecture du rapport financier 2018/2019 en pièce jointe, qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Un entraîneur, membre du bureau, donne lecture du rapport sportif 2018/2019, en pièce jointe, qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Elections des membres du Conseil d'Administration

Sont candidats :

- BARBET Jean-Luc, élu par 9 voix pour – 1 abstention – 2 contre
- DUMONT Gérard, élu à l'unanimité
- DUMONT Lydie, élue par 11 voix pour – 1 abstention
- ESCOMEL Franck – élu à l'unanimité
- LE BON Caroline – élue à l'unanimité
- MURON Hélène – élue à l'unanimité
- BODINIER Eric – élu à l'unanimité
- RIVET Chantal – élue à l'unanimité

Monsieur BARBET fait part qu'il ne se représentera pas au poste de Président pour des raisons de santé mais restera membre du bureau.

Chantal RIVET est candidate au poste de Président et élue à l'unanimité.

Merci à Monsieur BARBET pour tout le travail qu'il a effectué au sein du club depuis une trentaine d'année.

Monsieur DUMORTIER, adhérent, remercie les membres du bureau pour leur travail.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 19h 30

Le conseil d'administration se réunira à la suite de l'assemblée générale pour élire son bureau

La Présidente

Chantal RIVET